

Vœu métropolitain : «Nantes Atlantique - Nantes Métropole appelle l'Etat au respect des engagements pris et au renforcement du dialogue et de l'écoute de tous les acteurs»

Intervention : Nathalie BLIN (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Nous avons été scandalisés par l'abandon du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique, au mépris d'un schéma national cohérent, de centaines de décisions de justice, de l'avis des élus locaux et plus grave de l'expression de la population consultée.

Le maintien de Nantes-Atlantique, nous oblige à faire face et ce pour des décennies à un projet que nous n'avons pas choisi. Les « compensations exemplaires » promises par l'État semblent déjà avoir été oubliées, le dialogue et la co-construction avec les acteurs locaux que nous serions en droit d'attendre n'est pas au rendez-vous.

Cet aéroport nous en avons besoin, quoi qu'en disent les opposants d'hier, il participe à la dynamique économique et touristique de notre territoire. Nous ne pouvons pas le rayer d'un trait de plume et faire semblant de s'intéresser au dynamisme du territoire et à l'emploi qu'il génère.

Nous devons désormais, c'est le sens de ce vœu, obtenir de l'État et du futur concessionnaire des garanties, sur la qualité de la future plate-forme, sur sa desserte ainsi qu'un ensemble de mesures à prendre pour protéger immédiatement les populations riveraines exposées aux nuisances sonores.

La question du bruit et de la pollution sur la santé est soulevée par les riverains et leurs associations de défense, des études sur les risques auxquels ils sont soumis à court et long terme doivent être commandées pour trouver des solutions afin de réduire au maximum les risques éventuels.

Un plan de la limitation du bruit au sol doit être envisagé. Nantes-atlantique surplombe des zones d'habitation, des murs antibruit ainsi qu'une limitation d'usage des groupes auxiliaires de puissance avec un branchement électrique systématique devra faire partie de futurs aménagements.

Pour les zones de survol, un plan d'identification des zones à forte résonance auditive et leurs résorptions par l'implantation d'arbres, de haies, de pelouses et de nouvelles aides à l'isolation devront être financés par l'État. Pour les riverains les plus proches, l'exemplarité promise par l'État est avec un droit de délaissement et la création d'un dispositif d'aide à la revente sera sans doute la seule réponse possible.

Les restrictions d'exploitation de Nantes-Atlantique, avec un « couvre-feu » entre minuit et 6h sont une bonne chose, leurs extensions de 22h à 7h pour les avions les plus bruyants sont en effet une possibilité qu'il ne faut pas négliger.

Aux vu du manque de concertation flagrant, des insuffisances notables des propositions qui devaient être exemplaires, les élus communistes voteront pour ce vœu qui rend un avis défavorable au projet PPBE.

Je vous remercie de votre attention.